

Interpellation présentée par le député:

M. François Thion

Date de dépôt : 29 novembre 2007

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Que devient le Plan quinquennal d'aménagement des pistes et bandes cyclables du réseau routier cantonal 2007-2011 promis par le Conseil d'Etat ?

Dans son rapport du 25 août 2006 au Grand Conseil sur la Motion 1593-A, le Conseil d'Etat nous indiquait que la direction du génie civil du DCTI était en train d'élaborer un plan quinquennal d'aménagement des pistes et bandes cyclables du réseau routier cantonal. Ce plan devait porter sur les années 2007-2011.

L'année 2007 s'achève et nous n'avons toujours pas de nouvelles de ce plan quinquennal. Pourtant un certain nombre d'aménagements en ce qui concerne les pistes cyclables devrait être mis en chantier au plus vite. Nous pensons en particulier au tronçon entre le Cycle d'orientation de Bois-Caran et le Carrefour de Vézenaz ou encore la piste menant de Carouge à Croix-de-Rozon via les Cycles d'orientation de Drize actuellement en construction (ouverture prévue à la rentrée 2009).

Ma question est donc simple : quand le DCTI rendra-t-il public le plan quadriennal d'aménagement des pistes et bandes cyclables du réseau routier cantonal 2007-2011 ? Je remercie d'ores et déjà le Conseil d'Etat pour sa réponse.